|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 18 septembre 2023 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 5/16**CE 16/SC | – Aux administrations des États Membres de l'Union;– Aux Membres du Secteur UIT-T;– Aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 16;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T |
| Tél.: | +41 22 730 6805 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg16@itu.int |
| Web: | <https://itu.int/go/tsg16> |
| Objet: | **Réunion virtuelle du Groupe de travail 2/16; 22 novembre 2023** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Groupe de travail 2/16 (Services numériques multimédias et aspects humains), qui doit se tenir entièrement en ligne le 22 novembre 2023 de 9 h 30 à 12 h 30 (heure de Genève).

Le principal objectif de cette réunion est d'obtenir le consentement, dans le cadre de la variante de la procédure d'approbation (AAP), ou la détermination, dans le cadre de la procédure d'approbation traditionnelle (TAP), concernant les sujets d'étude relatifs aux Questions confiées au GT 2/16 qui seront suffisamment aboutis, en particulier:

– Question 23/16: F.DC-CGS-FRA, F.DC-CGS-TREC

– Question 24/16: F.IF-SLM

– Question 28/16: H.861.0 (V2), F.TMonRDH

La réunion du GT 2/16 est précédée de diverses réunions *en ligne* des Groupes du Rapporteur durant la période allant d'août à novembre 2023 (actuellement, les Questions 23/16, 24/16 et 28/16, telles qu'elles sont énumérées à l'adresse <https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2022-2024/16/Documents/202307/rgm-v202307.pdf>), dont les résultats seront examinés lors de la réunion du groupe de travail concerné. La page <https://itu.int/go/rgm/tsg16> sera mise à jour à mesure que des informations détaillées seront disponibles.

Aucune bourse ne sera accordée pour cette réunion virtuelle d'une demi-journée. La réunion se déroulera intégralement et uniquement en anglais sans interprétation.

Veuillez noter que l'inscription est obligatoire (et se fait en ligne à l'adresse <https://itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00013100>). La participation aux séances est assujettie à l'approbation des inscriptions par le coordonnateur désigné.

La participation à distance à la réunion sera assurée au moyen de [l'outil de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/).

Des renseignements pratiques concernant la réunion sont donnés dans l'**Annexe A**. Le projet d'ordre du jour de la réunion, élaboré en accord avec les Coprésidents du Groupe de travail 2/16, M. Mohannad El‑Megharbel et M. Hideki Yamamoto, figure dans l'**Annexe B**.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 22 septembre 2023 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 22 octobre 2023 | – Inscription (au moyen du formulaire d'inscription en ligne depuis la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/16/Pages/default.aspx)). |
| 9 novembre 2023 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T (par courrier électronique jusqu'au 3 novembre 2023 et au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/) après cette date). |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| A black and white text  Description automatically generatedSeizo OnoeDirecteur du Bureau de la normalisationdes télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg16CE 16 de l'UIT-T |

**Annexes**: 2

ANNEXE A
Informations pratiques concernant la réunion

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**: Les contributions des Membres doivent être soumises de préférence au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/) (voir la NOTE); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT-T disposant d'un [compte utilisateur UIT](https://www.itu.int/en/ties-services/Pages/default.aspx) avec accès TIES.

**NOTE** – En raison de restrictions sur la plate-forme de publication des documents en ligne, il sera possible de télécharger des contributions pour cette réunion du groupe de travail via ce système à partir du 4 novembre 2023. Si vous souhaitez soumettre des contributions avant cette date, veuillez les envoyer par courrier électronique au secrétariat, à l'adresse tsbsg16@itu.int.

**LANGUE DE TRAVAIL**: La réunion se déroulera uniquement en anglais.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: L'outil [MyMeetings](https://remote.itu.int/) sera utilisé pour assurer la participation à distance à toutes les séances, y compris celles durant lesquelles des décisions seront prises, comme les plénières des groupes de travail ou de la commission d'études. Les délégués doivent s'inscrire pour participer à la réunion, et s'identifier et indiquer l'entité qu'ils représentent au moment de prendre la parole. Les services de participation à distance sont assurés au mieux. Les participants devraient prendre note du fait que la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à écouter les autres participants ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'utilisation de l'outil de discussion est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances, si le Président le juge bon.

**ACCESSIBILITÉ**: Un service de sous-titrage en temps réel ou d'interprétation en langue des signes pourra être mis à disposition sur demande aux participants qui en ont besoin, pour les séances portant sur le thème de l'accessibilité (Groupe de travail 2/16, Questions 26/16 et 28/16), sous réserve de la disponibilité d'interprètes et en fonction des ressources financières disponibles. Ces services d'accessibilité doivent être demandés **au moins deux mois avant le début de la réunion**, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription.

**INSCRIPTION PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**

**INSCRIPTION**: L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068/fr), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118/fr) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres, notamment en ce qui concerne les fonctions, les demandes de services d'interprétation et les demandes de bourse pour la participation à une réunion électronique. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

L'inscription est obligatoire et doit se faire au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/16/Pages/default.aspx). Les délégués qui ne se seront pas inscrits ne pourront pas accéder à l'[outil de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/).

**NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**: Étant donné que les réunions virtuelles n'exigent aucun déplacement, aucune bourse ne sera accordée et les demandes de visa n'ont pas lieu d'être. Des séances de présentation seront tenues à l'intention des nouveaux délégués, si cela est jugé opportun par le président de la commission d'études.

ANNEX B
Draft agenda

|  |  |
| --- | --- |
| **#** | **Agenda items** |
|  | Opening remarks |
|  | Approval of agenda |
|  | Document allocation |
|  | IPR roll call |
|  | Report of the previous WP2/16 meeting (Geneva, 10-21 July 2023, [SG16-R11](https://www.itu.int/md/T22-SG16-R-0011/en)) |
|  | Review and approval of interim WP1/16 activities (as applicable) |
|  | Q23/16 "Digital culture-related systems and services" |
|  | Q24/16 "Human factors for intelligent user interfaces and services" |
|  | Q26/16 "Accessibility to multimedia systems and services" |
|  | Q28/16 "Multimedia framework for digital health applications" |
|  | Start of approval process (WTSA-20 Res.1 and ITU-T A.8) for mature WP2/16 texts |
|  | Approval of outgoing liaison statements |
|  | Future meetings |
|  | Any other business |
|  | Closing of the meeting |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_